

Pétitions

LE RÈGLEMENT DU CONFLIT DE FORT ALEXANDER

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre d'enseignants manitobains. Les soussignés tiennent à exprimer leur déception à l'égard des manœuvres du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui ont fait obstacle au règlement du conflit de Fort Alexander par la Commission canadienne des relations de travail et par la Cour fédérale.

Et pour cette raison les soussignés, vos pétitionnaires, demandent humblement qu'il plaise au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien d'intervenir en faveur de leurs quatre collègues qui respectent la loi mais sont pénalisés par un employeur qui continue à faire fi de la loi . . .

LES MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANTS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter une pétition émanant d'un certain nombre de résidents de Brighton, en Ontario. Ces pétitionnaires font valoir que la désindexation des allocations familiales constitue une attaque injuste contre les femmes et les familles; ils déplorent en outre que cette mesure ne soit pas compensée par des changements au crédit d'impôt pour enfants et que d'autres hausses d'impôt annoncées dans le budget de mai imposeront un fardeau injuste sur les gagne-petit et les contribuables à revenu moyen.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un groupe important de citoyens de la ville de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui estiment que la désindexation des allocations familiales universelles et les graves compressions imposées au régime de prestations aux enfants, constituent une attaque injuste contre les femmes et les familles, surtout contre les familles monoparentales, et qui demandent au gouvernement de rétablir intégralement l'indexation des allocations universelles et d'annuler les hausses fiscales injustes prévues dans le dernier budget.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES DÉDUCTIONS RELATIVES AU REVENU DE PENSION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée de nombreux habitants d'Edmonton, en Alberta. Les pétitionnaires protestent contre les changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage qui traitent le revenu de pension comme un revenu ordinaire aux fins de l'assurance-chômage. Ils demandent au Parlement de faire en sorte que tous les retraités touchent leurs prestations de pensions et les prestations de chômage sans déduction.

LES MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANTS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre d'électeurs de ma circonscription et de citoyens de Hull qui protestent contre la désindexation des allocations

familiales universelles, affirmant qu'en 1990 le sort des familles pauvres aura empiré.

Les pétitionnaires protestent contre le fait qu'on dépense un million pour secourir des banques en difficulté alors qu'on réduit les allocations familiales. Ils demandent à la Chambre des communes de rétablir intégralement l'indexation de ces allocations et d'annuler les hausses fiscales injustes.

ON DEMANDE UN VOTE LIBRE SUR LA PEINE DE MORT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je présente aujourd'hui une pétition au nom d'associations et de groupes indépendants de toutes les régions du Canada qui demandent la tenue d'un vote libre à la Chambre sur la peine de mort. Cette pétition a recueilli 21,875 signatures, ce qui porte à 190,125 le nombre des Canadiens qui demandent ainsi à la Chambre de se prononcer sur un vote libre le plus tôt possible pour ou contre la peine de mort.

LA DÉSINDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma première pétition porte sur les allocations familiales. Les signataires signalent que la désindexation des allocations familiales va coûter de l'argent même aux familles les plus pauvres à compter de 1990. Par ailleurs, la désindexation des allocations familiales, jointe aux modifications apportées à la loi de l'impôt sur le revenu, va nuire aux Canadiens dont le revenu est moyen.

L'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Ma seconde pétition a trait au service postal. Les signataires sont des commettants à moi qui habitent les appartements Laurence, au 75 de la rue Yong, et qui trouvent intolérable d'avoir été privés de la livraison de leur courrier pendant quelques jours, voire même pendant une semaine et demie, au cours de l'été.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de résidents de la Nouvelle-Écosse qui demandent au gouvernement de rétablir la pleine indexation des allocations familiales universelles et d'abolir les hausses injustes d'impôt sur le revenu.

LES MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANTS

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, j'ai à présenter un certain nombre de pétitions en provenance de la région de Toronto et de Saskatoon à propos des allocations familiales. Les signataires signalent que les changements apportés au crédit d'impôt-enfants ne compenseront pas la désindexation des allocations familiales et que même les familles les plus pauvres vont y perdre à compter de 1990 et encore davantage les années suivantes.